

N°18-06-076

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 15 juin 2018.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.
Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. (reçoit pouvoir de G. DELATTRE) ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECA D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. (reçoit pouvoir de D. MONFAIT) ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs PRUVOST M. ; DUWAT A. ; LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. (donne pouvoir à M. MAGERE) ; DELATTRE G. (donne pouvoir à J. GARDIN) ; BEE D.

Absents :

Madame FOURNIER A.

Messieurs DUFOUR O. ; WALLET B. ; GALLET J.M.

Monsieur Maurice MAGERE est élu secrétaire.

OBJET : SPORTS DE NATURE – TRAILFIT

Rapporteur : Christian TELLIER

Le Trailfit est un sport qui associe le trail et le fitness en pleine nature par l'utilisation des supports naturels, bosses, troncs d'arbres, plots, bancs mais aussi de totems multi-activités.

Afin de développer cette nouvelle activité et d'en recueillir une forme d'exclusivité, il s'agit par conséquent d'équiper les parcours de trail existants de totems tout en faisant la promotion des ceintures dédiées à cette nouvelle activité.

Un totem coûte 1 920 € + le socle béton 1 000 €. Les ceintures, 229 €, peuvent être vendues ou louées à l'OT.

Le bureau propose de lancer l'opération dès septembre 2018 sur la base de 5 totems et d'acquérir également 5 ceintures pour les mettre en location ou à la vente à l'office du tourisme.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 42 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention, **DECIDE** de développer le Trailfit sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres en installant 5 totems sur les parcours de trail existants (14 600 € HT), ainsi que 5 ceintures qui seront proposées à la vente ou à la location à l'Office de Tourisme (1 145 € HT).

Pour extrait conforme.

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20180627-18-06-076-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

